

F. M. Cappello, S. J. *Tractatus canonico-moralis de sacramentis juxta codicem juris canonici*, 1921
Monseigneur Victor Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Victor. F. M. Cappello, S. J. *Tractatus canonico-moralis de sacramentis juxta codicem juris canonici*, 1921. In: Revue des Sciences Religieuses, tome 3, fascicule 4, 1923. pp. 605-606;

http://www.persee.fr/doc/rscir_0035-2217_1923_num_3_4_1240_t1_0605_0000_2

Document généré le 02/06/2016

sentent sont trop chèrement achetées par un retour aux audaces spéculatives de Spinoza et de Hegel.

A. BŒHM.

F. M. CAPPELLO, S. J. *Tractatus canonico-moralis de sacramentis juxta codicem juris canonici*. Vol. I, Turin, Marietti, 1921, in-12, xxiii-696 p., 17 francs.

Le R. P. Cappello, professeur à l'Université Grégorienne, à Rome, nous a donné le premier volume d'un traité des sacrements. Il est consacré à l'étude des sacrements en général, puis à celle du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. Dans chacun de ces quatre livres, l'auteur suit sensiblement le même plan ; nature des sacrements en général, et de chacun de ceux qu'il étudie, avec une très large place faite à la théorie de la matière et de la forme, ministre, sujets. Le livre premier s'achève par un chapitre consacré aux sacramentaux. Aux livres 2 et 3, un chapitre est réservé aux rites du baptême et de la confirmation. Le livre 4, de beaucoup le plus étendu, contient de très utiles développements sur la conservation de la sainte réserve, la première communion des enfants, et enfin plus de 250 pages consacrées à la messe : sacrifice, application de l'intention et honoraires, obligation de célébrer, rubriques relatives aux édifices où se célèbrent les saints mystères, aux autels, aux ornements, aux vases sacrés. Le lecteur y trouvera encore d'intéressantes précisions sur le binage, le *celebret*, l'intervention des servants, et les taxes exigées par certaines sacristies.

L'ouvrage dont le R. P. Cappello nous donne la première partie sera certainement très remarqué. Ses dimensions sont considérables : 3 volumes compacts, dont le 1^{er} n'a pas moins de 700 pages. L'attention des chercheurs sera particulièrement attirée sur lui par la situation très en vue de son auteur. Aujourd'hui où la curiosité sympathique du monde cultivé se porte de plus en plus vers les questions religieuses, et en particulier vers l'étude des institutions du christianisme, plusieurs catholiques lettrés, plusieurs intellectuels hésitants seront sans doute amenés à l'ouvrir. Y trouveront-ils ce qu'ils y chercheront légitimement ? Certes, le livre que nous avons sous les yeux est dense, il fourmille de précisions dont beaucoup ne manquent ni d'utilité ni d'intérêt, il ne contient rien qui puisse heurter le théologien le plus sévère. L'on peut donc dire qu'il est excellent dans son genre. Pourquoi faut-il que l'auteur ait cru devoir se tenir à une méthode artificielle, quoique malheureusement trop courante ? Il prend la théorie des sacrements telle qu'elle apparaît définitivement fixée depuis le XIII^e siècle, il la retourne sur toutes ses faces, il la creuse, il envisage

des éventualités dont plusieurs, il faut bien l'avouer, n'ont plus grand intérêt pratique. Par exemple (p. 99) un enfant que l'on jette dans un puits en prononçant les paroles rituelles se trouve-t-il baptisé ? Que penser du cas où plusieurs personnes s'entendent pour baptiser en commun, disant chacune une partie de la formule (*ibid.*) ? Et si l'on disait *Genitoris* au lieu de *Patris*, ou *Procedentis ab utroque* au lieu de *Spiritus Sⁱ* (p. 103) ? Evidemment, ces hypothèses pouvaient passionner la subtilité d'un sorboniste du xviii^e siècle : qui intéressent-elles aujourd'hui ? Pratiquement irréalisables, elles apparaissent comme de simples exercices d'école, et dès lors pourquoi en encombrer un livre ? Et pourquoi, encore, poser des questions auxquelles Dieu seul pourrait répondre, par exemple (p. 494) s'il est plus fructueux d'assister à une messe que de la faire célébrer à ses intentions ? Si nous nous permettons ces remarques, c'est pour regretter qu'un canoniste et un théologien de la valeur du R. P. Cappello n'ait pas plutôt appliqué sa large érudition et sa clarté d'exposition à une autre face de la question des sacrements, autrement importante, du moins pour les lecteurs d'aujourd'hui. Ceux-ci, en effet, ont parfois ouvert des livres qui traitaient des époques anciennes du christianisme, et tous ces livres n'étaient point conçus dans un esprit également respectueux du catholicisme. Ils se demandent si les institutions qu'ils y ont vu décrites sont bien les mêmes dont l'Église vit aujourd'hui. Ils attendent qu'on leur dise un mot de la continuité fondamentale de la tradition, sous les variations apparentes ; qu'on leur explique, au moins sommairement, comment nos sacrements sont bien les mêmes que nos premiers ancêtres dans la foi ont connus ; qu'on dégage à leurs yeux inquiets les éléments essentiels et permanents des sacrements en général et de chacun d'eux en particulier ; qu'on leur montre la légitimité de l'intervention de l'Église pour réglementer les détails, de façon que des variations incontestables mais accidentelles, au lieu de les étonner ou de les choquer, leur apparaissent plutôt comme un signe de vitalité. Ces renseignements, ils les chercheront en vain dans le livre du R. P. Cappello. C'est pourquoi l'utilité de ce traité ne dépasse pas celle d'un manuel scolaire un peu pesant : ce n'est pas encore le livre attendu sur les sacrements, et que l'auteur, nous n'en doutons pas, aurait pu nous donner.

V. MARTIN.

Guidus Cocchi, *Commentarium in codicem juris canonici ad usum scholarum* ; lib. I, *normae generales*, lib. II, *de personis*, 4 vol. in-12 de 203, 343, 451 et 333 p., Turin, Marietti, 1921-1922, prix 7, 6, 11 et 8 fr.

M. Guido Cocchi, prêtre de la mission, a entrepris la publication de